

Courriers des lecteurs, 24 Heures, 16.6.2008

ECOLE PUBLIQUE OU PRIVÉE?

Chaque enfant compte!

A propos de la Réflexion de Mme Anne-Catherine Lyon intitulée «Un pilier de la démocratie» (24 heures du 4 juin 2008):

En évoquant les «coûts» d'un système scolaire diversifié où l'éventail de l'offre pédagogique est réellement accessible à tous – facteur déterminant d'une cohésion sociale –, Mme Lyon se garde bien de communiquer les chiffres engendrés par l'actuel système scolaire monolithique.

Force est de recourir aux chiffres d'autres cantons. A Zurich, par exemple, 60% des élèves de l'école obligatoire ont besoin de mesures de soutien (appuis et thérapies diverses). En dehors du fait que cela dévoile un véritable problème d'adaptation de l'école face à la diversité des élèves et à l'évolution de la société, cela coûte une vraie fortune: 400 millions par an, soit un quart des coûts pour l'éducation et la formation!

Vaud est l'un des cantons qui recourent le plus souvent au redoublement en cas de difficultés scolaires, et chaque redoublement coûte environ 15'000 francs par an de plus. Les échecs scolaires se soldent avec des frais produits plus tard au niveau des assurances sociales (chômage, insertion) ou de la santé.

Un enfant accueilli dès le début dans une école adaptée à sa réalité permettrait d'épargner beaucoup de souffrance et d'argent. Quand des parents adhèrent à une école par le libre choix, ils s'impliquent davantage. Ainsi l'école peut bénéficier de ressources humaines précieuses (ateliers en fonction du savoir des parents, promotion des langues et de la culture au service de l'intégration, etc.). La loyauté des parents envers l'école a une valeur inestimable (confiance, reconnaissance de l'autorité) pour l'école et les enseignants, mais surtout pour les enfants.

Vincent Artison,

Educateur et enseignant dans le secteur public,

Yverdon-les-Bains

Il faut donner les moyens de choisir

Et si l'on sortait du clivage «public/privé» pour aller vers du «public libre»?

L'école publique actuelle satisfait certains parents, mais ne correspond pas aux attentes d'autres: les centaines d'enfants fréquentant des établissements privés le prouvent. Que cherchent donc ces parents, parfois aisés, certes, mais aussi souvent de condition moyenne ou modeste qui prennent en charge le «milliard de francs» nécessaire à

l'éducation de leurs enfants, lequel devrait, selon Mme Lyon, «être alloué en plus par les collectivités publiques»?

Or ces collectivités utilisent les impôts des parents du privé pour l'école publique... Double injustice. La loi, qui prévoit la possibilité du privé mais ne lui donne aucun moyen, favorise l'inégalité. L'Etat profite ainsi du double paiement de l'école par certains au nom de la gratuité et de l'égalité de l'instruction!

Et si l'on s'intéressait aux motivations des parents du privé et des enseignants qui le choisissent au risque de salaires parfois inférieurs de moitié à ceux de leurs collègues du secteur public? Et si l'Etat favorisait l'émulation, la recherche, l'enrichissement pédagogique en entendant les demandes variées des familles et des enfants? Les demandes de ceux qui ont déjà fait un choix et s'efforcent de l'assumer comme de ceux qui ont dû y renoncer faute de moyens financiers.

Certains pays (la Suède, par exemple) ont osé donner les moyens du libre choix, avec succès!

Lilas-Marie Flandre,
Yverdon-les-Bains

Pensez aux parents étrangers

La presse, dans un élan de fierté gallinacée, annonce l'arrivée à brève échéance dans le bassin lémanique de plus de 100?000 personnes, conséquence de l'implantation dans le Pays de Vaud de nombreuses sociétés multinationales.

Les écoles privées construisent à tour de bras pour servir toutes ces petites familles allophones qui vont venir chez nous en provenance de toutes les parties du monde. L'école publique, à côté de cela, prêche l'intégration sociale par l'école de quartier comme en 1850 ou presque. Pas de déductions fiscales pour les parents étrangers qui débourseront plus de 1000 francs mensuellement par enfant. L'Etat se contente d'encaisser les impôts.

Je demande simplement que le Vaudois de souche se mette dans la situation d'un compatriote dont la compagnie a été rachetée par une firme étrangère concurrente. Départ pour Munich, par exemple, avec trois enfants en pleine scolarité, dont deux sont à quelques encâblures du baccalauréat. Que faire?

Une grande partie des responsables politiques sont complètement aveugles. Leur myopie est indécente. Construire une troisième voie sur l'autoroute et augmenter la capacité des transports ferroviaires ne suffit pas.

Jean-Paul Petitmermet,
Syens